



INITIATIVE JEUNESSE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la communauté internationale s'est engagée à appuyer les efforts de lutte contre les changements climatiques des pays en développement, notamment par le renforcement des capacités et l'amélioration de l'éducation, de la sensibilisation et de la participation du public. À cette occasion, le Gouvernement du Québec a annoncé l'adoption d'un ensemble de mesures de coopération climatique visant ces objectifs, au bénéfice des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques. Parmi celles-ci, l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques qui répond aux priorités et aux engagements internationaux du Québec en Francophonie, notamment quant à la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse de la Francophonie et de la Stratégie économique pour la Francophonie.

L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques vise à renforcer les capacités des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques par le soutien à la participation des jeunes du Québec et de ces pays à la lutte contre les changements climatiques. Les pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques visés sont prioritairement les pays d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et des Antilles.

L'Initiative jeunesse se structure en deux volets: Volet 1 - Entrepreneuriat et économie verte Volet 2 - Éducation et sensibilisation

Elle appuie les jeunes du Québec et des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques, âgés de 18 à 35 ans, intéressés à participer à la lutte contre les changements climatiques, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- favoriser le renforcement des capacités des jeunes en entrepreneuriat et économie verte en vue de permettre l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques;
- faciliter l'éducation et la sensibilisation des jeunes aux enjeux climatiques en vue d'assurer leur mobilisation en faveur des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) sont responsables de la mise en œuvre de l'Initiative jeunesse.

LOJIQ soutient la mobilité internationale des jeunes âgés de 18 à 35 ans du Québec et des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques afin qu'ils puissent participer à des événements et des formations, développer leurs expertises, leurs connaissances et leurs réseaux de contacts et mettre sur pied des projets permettant la lutte aux changements climatiques.

Pour la mise en œuvre de l'Initiative jeunesse, le Fonds vert réserve un montant totalisant 1,39 M\$ pour les années financières 2016-2017 à 2020-2021.

APPEL À PROJETS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour les jeunes du Québec et des pays francophones visés par l'Initiative jeunesse

- Être âgé de 18 à 35 ans;
- Être engagé dans la lutte contre les changements climatiques;
- Être en mesure d'obtenir le permis de séjour du pays dans lequel se déroule l'activité.

Plus spécifiquement pour les jeunes du Québec

- Être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent (carte valide au moment du dépôt du projet et pour toute la durée du séjour à l'étranger);
- Détenir une carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) valide;
- Habiter au Québec depuis au moins un an.

Plus spécifiquement pour les jeunes des pays francophones visés par l'Initiative jeunesse

- Être citoyen d'un des pays visés;
- Proposer un projet qui sera réalisé au Québec.

VOLET ENTREPRENEURIAT ET ÉCONOMIE VERTE

Ce volet vise à favoriser le renforcement des capacités des jeunes en entrepreneuriat et économie verte en vue de permettre l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques.

Les projets déposés à LOJIQ et à l'IFDD doivent contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Stimuler la créativité chez les jeunes et le développement de projets de nature entrepreneuriale liés à la lutte contre les changements climatiques;
- Encourager le réseautage des jeunes entrepreneurs impliqués dans des initiatives visant la lutte contre les changements climatiques ;
- Développer les compétences entrepreneuriales et techniques des jeunes dans le secteur des changements climatiques;
- Encourager la prospection et le développement de partenariats dans ce secteur;
- Favoriser les échanges d'expertise et de savoir-faire liés aux enjeux climatiques.

VOLET ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Ce volet vise à faciliter l'éducation et la sensibilisation des jeunes aux enjeux climatiques en vue d'assurer leur mobilisation en faveur des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

Les projets déposés à LOJIQ et à l'IFDD doivent contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Familiariser, sensibiliser et renforcer les capacités des jeunes aux enjeux climatiques;
- Permettre aux jeunes de s'approprier les concepts et outils éducatifs liés aux enjeux climatiques;
- Favoriser le partage d'information et de connaissances en matière d'éducation aux enjeux climatiques;
- Favoriser la mise en réseaux et les échanges entre les jeunes sur ces enjeux;
- Permettre la participation des jeunes aux événements internationaux en lien avec la lutte contre les changements climatiques.

L'Initiative jeunesse est rendue possible grâce au soutien du Fonds vert et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).



INFORMATION : LOJIQ.ORG/FONDSVERT et IFDD.FRANCOPHONIE.ORG